

REJOIGNEZ L'ASSOCIATION

l'arbre du voyageur

L'entraide médicale sans frontière

PAR DES DONS EN NATURE

L'association réalise régulièrement des transferts de matériel médical sur des surplus ou des équipements qui ne répondent plus aux normes pour les établissements de soins français. Vous pouvez faire des dons en petits matériels (fauteuils roulants, appareillages...) qui serviront à compléter les containers. Ces dons seront très utiles pour les populations démunies.

PAR DES ACTIONS DE BÉNÉVOLAT

Vous pouvez participer à la collecte et au conditionnement de matériel, mais également profiter de l'opportunité d'un séjour ou d'un voyage pour réceptionner ou emporter du matériel dans le pays de destination.

EN PARTICIPANT FINANCIÈREMENT

(Un reçu fiscal vous sera transmis)

Nom Prénom

Adresse

Tél email

Soutien financièrement l'association
l'arbre du voyageur en joignant un chèque :

- 20 € membre sympathisant ou actif,
 56 € participation aux actions menées,
 € de dotation exceptionnelle.

Mon règlement est établi à l'ordre de l'association l'arbre du voyageur, et adressé au Président de l'association :

Serge FLEURY,
7 rue Surcouf - 35 590 L'HERMITAGE
TÉL. : 02 99 64 02 54 ou 06 15 70 36 01
email : holton31@club-internet.fr

Au cours des 10 ans passés, l'association «l'arbre du voyageur», a participé au développement de la qualité des soins dans les hôpitaux du Bénin, du Burundi, du Congo, du Burkina Faso, de la Moldavie.

Les différentes actions menées au sein de l'association, par des professionnels de santé d'Ille et Vilaine et des militants bénévoles, ont permis d'accompagner la formation et la mise à disposition de moyens. Ainsi les personnels soignants des pays cités ont été en mesure d'exercer leur activité dans de meilleures conditions lors de leur retour dans leur pays d'origine où les besoins sont considérables...



Le Conseil d'Administration de l'association «l'arbre du voyageur» n'est composé que de bénévoles :

Les membres
du bureau :

Président : Serge FLEURY
1^{er} Vice-président : Edouard N'GAMIYE
2^e Vice-président : Germain DOKI
Secrétaire : Marie Brigitte LEFEUVRE
Secrétaire Adjoint : Renée MOUREAUD
Trésorière : Raymonde POILVE
Trésorier adjoint : Loïc HOSSEREL

Tous les donateurs et membres honoraires de l'association sont conviés à participer à l'Assemblée Générale annuelle au cours de laquelle les comptes, bilan, rapport d'activité et projets leurs sont présentés. Suivant leur compétences et leur disponibilité, les adhérents et membres honoraires peuvent s'associer et participer aux actions menées :

- ✓ Collecte et transports de matériel,
- ✓ Conditionnement des expéditions voir acheminement,
- ✓ Hébergement de professionnels de santé en formation,
- ✓ Parrainage et accompagnement technique (réservé aux professionnels),
- ✓ Réception ou (et) contrôle de l'activité dans les pays de destination...

Tous les bénévoles sont les bienvenus

Avec le soutien et l'action des bénévoles de

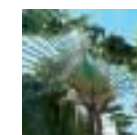
Unimutuelles



**UNE ASSOCIATION CRÉÉE
PAR DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ,
POUR DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ**

**L'arbre
du
voyageur**

**UNE ASSOCIATION QUI MUTUALISE
L'ENTRAIDE INTERNATIONALE
ET GÉNÈRE DES SYNERGIES ENTRE
PROFESSIONNELS DE SANTÉ**



L'association « l'arbre du voyageur » dont le siège social est à l'Hermitage (35), est régie par loi 1901 et reconnue d'intérêt général ; ses statuts ont été enregistrés par la préfecture d'Ille et Vilaine, avec publication au Journal Officiel le 16 mars 1994.